

Forêt Modèle de Provence

Conseil d'Administration n°1/2019 - Procès-Verbal

02/07/2019 – 11h-13h Septèmes-les-Vallons

Membres présents : Cf. Feuille d'émargement.

Prénom-Nom	Organisme - fonction
Philippe DUPARCHY	Association Découverte de la Sainte-Baume – Président
Philippe Bregliano	Coopérative Provence Forêt - Président
Michel Vennetier	IRSTEA d'Aix en Provence - chercheur
Philippe Nercy	Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier

Excusés :

Prénom-Nom	Organisme - fonction
Georges FRANCO	ASL de la Suberaie Varoise - Trésorier
Luc Langeron	Institut pour la forêt méditerranéenne - Directeur
Paul Augustin	Communes Forestières du Var – Administrateur
Christine Amrane	Communes Forestières du Var – Vice-Présidente
Danièle GARCIA	Métropole Aix-Marseille Provence – vice-présidente
Chantal Demaria	Métropole Aix-Marseille Provence - Chef du service valorisation forestière
Suzanne Arnaud	Communes Forestières du Var – Administratrice
Jacques Brun	Communauté de communes du Golfe de St-Tropez - technicien
Florence Lanliard	Communauté de communes du Golfe de St-Tropez - élue
Philippe Thévenet	CRPF PACA - Directeur

I. Procès-verbal du dernier Conseil d'administration

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 20/12/2018 est validé à l'unanimité présente.

II. Rapport d'activités 2018 (voir rapport complet en ligne¹)

COMMENTAIRES :

Le sujet de **l'acceptabilité sociale des coupes de bois** est complexe et ne doit pas, dans le cadre de Forêt Modèle de Provence, être uniquement traité dans le sens de sensibiliser les non-professionnels de la filière bois pour qu'ils acceptent les coupes de bois. En effet, certaines coupes de bois sont indéfendables, comme celle de Septèmes déroulée dans la propriété de Lafarge l'hiver 2018/2019. Par conséquent, faire progresser l'acceptabilité sociale des coupes de bois doit aussi passer par l'amélioration de la qualité de l'exploitation forestière.

Huiles essentielles : Pour le compte du Conservatoire du littoral, l'IRSTEA a mené une étude entre 2015 et 2017 intitulée « Gestion et restauration de la qualité des peuplements de romarin sur le site de la Côte Bleue du conservatoire du Littoral au profit des pollinisateurs sauvages ». Son objectif est de « tester une méthode de rajeunissement et revitalisation des romarins en milieu naturel, dans des garrigues vieillissantes . Cette méthode peut préfigurer ce que serait l'exploitation des romarins dans un objectif de production d'huile essentielle et de maintien du potentiel nectarifère. » Il est prévu un prolongement de cette 1^{ère} phase d'étude sur 2,5 ans supplémentaire afin de pouvoir faire un suivi sur une période plus longue et ainsi d'apporter recommandations en termes de gestion plus pertinentes.

Michel Vennetier, coordinateur de l'étude, va transmettre le rapport final et le contact du référent du Conservatoire du littoral au chargé de mission afin qu'il creuse la perspective de cueillette de romarin sauvage en vue d'une production d'huiles essentielles.

Une manière de développer des nouvelles activités de type agroforestier est de tirer profit de financements issus de compensation par rapport à des projets d'infrastructures en milieu naturel (ex : fermes photovoltaïques comme le projet sur la Ste-Baume). Ainsi, il devrait être possible de créer un potentiel mellifère à un endroit X qu'on a détruit à un endroit Y. Le financement doit permettre à minima l'investissement, puis, tout l'enjeu est de trouver des systèmes productifs qui s'auto-entretiennent, c'est-à-dire qui permettent le renouvellement des milieux. La production d'huiles essentielles et l'apiculture sont des activités intéressantes dans ce sens.

¹ http://www.foretmodele-provence.fr/doc/pdf/administratif/Vie%20associative/FMP-Rapport_activites_2018.pdf

Il existe une liste bibliographique d'une 15ème d'articles scientifiques portant sur l'analyse des vertus thérapeutiques et médicinales issues d'huiles essentielles de l'écorces, des cônes et des aiguilles de certains pins méditerranéens (ex : pins d'Alep, maritime, pignon) que Michel Vennetier va transmettre au chargé de mission.

La fructification des **pins pignon** est compliquée puisqu'elle requière des bonnes conditions météorologiques 4 années consécutives. L'écologie idéale est les dunes de bord de mer avec un sol sablonneux, profond et acide, et une nappe phréatique accessible. La remise en culture des bancaou pourraient passer par des plantations de pin pignons.

L'association mettra à disposition des gestionnaires et propriétaires tous ses résultats d'étude de la faisabilité de commercialisation de **pignons de pin provençaux**.

III. Rapport Financier 2018 (voir bilan comptable complet en ligne²)

Le total du bilan atteint 62 327€. Le résultat net comptable est de 8 313€.

Le chiffre d'affaire (recettes générées) équivaut à 23 168 €, les dons 16 793 € quant aux subventions, elles sont de 72 073 €. Les cotisations totalisent un montant de 10 852€. Au total, les produits de fonctionnements sont de 124 886 € (+18% par rapport à 2017).

En addition viennent les contributions volontaires ou en nature finement évaluées (mais non exhaustives !) à 25 670€.

La masse salariale est modérée, soit 64 641 € pour deux salariés en CDI à plein temps. En rapport avec les actions menées les frais de fonctionnement sont bien cernés, équivalents 22 418€.

² http://www.foretmodele-provence.fr/doc/pdf/administratif/Vie%20associative/FMP-Bilan_comptable_2018.PDF

IV. Programme d'activités 2019

<p>Valoriser des feuillages en huiles essentielles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Expérimentation</u> : essais de récoltes, transformations (huiles essentielles) 2. <u>Etude d'opportunité et de faisabilité</u> de cette micro-filière : disponibilité de la ressource, faisabilité technique de transformation et stockage, attractivité et marge économique <p>PARTENAIRES : ASL Suberaie Varoise, William Wallace (confiseur)</p>
<p>Information sur la gestion forestière durable</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Enquête</u> sur l'acceptabilité sociale des coupes de bois et son impact sur la filière ; <u>plan de communication</u> 2. <u>Sensibilisation</u> : forum au Portugal, diffusion des outils de sensibilisation du projet <i>Forest-in</i> en direction des propriétaires (application numérique, site-web, tutoriel), diffusion du livret de sensibilisation « Agroforesteries dans les forêts provençales » 3. <u>Formation</u> : 2 séminaires de formation en Espagne et en Provence (envers étudiants BTS Lycée Valabre) <p>PARTENAIRES : Lycée de Valabre, Institut pour la Forêt Méditerranéenne, ASL SV, CRPF, Métropole AMP, Coopérative, RNN des Maures, Département 13, association forêt méditerranéenne, France Nature Environnement, Fédérations des chasseurs.</p>
<p>Valoriser le chêne-liège (bois et liège)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Expérimentations</u> : transformations artisanales pilotes et expositions du bois et du liège via : tri des bois, sciage, séchage, placage, ébénisterie, sculpture, tournage et design (notamment par le <i>Concours Quercus Suber</i>) 2. <u>Promotion</u> : développement du « portail du chêne-liège provençal » en ligne (http://www.cheneliège.fr) 3. <u>Sensibilisation</u> par 3 évènements grand public : Journées du liège à la Villa Noailles, Week-end du chêne-liège à la Valette-du-Var. <p>PARTENAIRES : Municipalité de la Valette du Var, Villa Noailles, école Escoulen, Lou Rodou Valettois, ASL Suberaie Varoise, Lièges Junqué, Tourneurs et Arts du Bois de Provence, réseau d'artisans</p>

Développer une filière de produits à base d'arbouses	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Expérimentation</u> : essais de récoltes, transformations (sirop, bières, gelée, miel, liqueur) et commercialisation 2. <u>Etude d'opportunité et de faisabilité</u> de cette micro-filière : disponibilité de la ressource, faisabilité technique de transformation et stockage, attractivité et marge économique <p>PARTENAIRES : Brasserie Carteron, Domaine de Fauville, ASL Suberaie Varoise</p>
Développer une filière du pignon de pin	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Etude de faisabilité</u> : évaluation des conditions de valorisation économique 2. <u>Vulgarisation</u> : actualisation et diffusion des fiches techniques sur les 5 étapes de la filière <p>PARTENAIRES : CRPF, PNR Camargue, Septèmes-les-Vallons, ASL Suberaie Varoise, IRSTEA, INIA (Espagne)</p>

Précisions sur quelques projets phares :

Pignon de pin	Où en est-on ?	Où va-t-on ?
Mobilisation de la ressource	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers - Gestionnaires - Etat de la production locale 	Poursuite de l'étude sur les coûts de récolte et possibilités de récolte par une entreprise étrangère
Transformation	1ers éléments sur investissement	Poursuite de l'étude des prix de vente des pignes sur pieds/récoltés, des prix des pignons blancs à l'achat en gros sortie d'usine, à la vente en Provence, entreprises, traçabilité
Commercialisation		
Valorisation	Fiches de synthèse	Actualisation
Le projet au sein de FMP	Etude de recherche et développement	Mise en suspens

Bières à l'arboise	Où en est-on ?	Où va-t-on ?
Mobilisation de la ressource	Campagne envers les propriétaires forestiers. Achat à 2€ le kg de leur récolte	Maintien de la stratégie. Avec le soutien du SPCV et de l'ASL Suberaie Varoise.
Transformation	Évolution et changement de prestataire fin 2018/début 2019.	Maintien de la stratégie.
Choix de la recette	Après de multiples tests et changements, sur la blonde : 5 kg de miel d'arbousier, 20 litres de concentrés. Sur l'ambrée : 25 kg de miel d'arbousier, 5 litres de concentrés.	Maintien de la stratégie, la bière a du goût, elle plait. Seule évolution => essayer d'avoir la certification AB.
Stockage	Hangar agricole avec frigo	
Infographie	Travail sur l'étiquette et le packaging	Évolution possible vers des couleurs plus en lien avec la Provence
Commercialisation	De nombreux essais : d'événements, de dépôt vente, etc.	Une meilleure sélection des événements. On va cibler sur les gros événements pour plus d'efficacité.
Le projet au sein de FMP	FMP, lieu d'innovation	Une évolution du projet vers une SCIC avec le SPCV ?

Huiles essentielles	Où en est-on ?	Où va-t-on ?
Mobilisation de la ressource	Discussion avec l'ASL Suberaie Varoise, le SPCV et le domaine de la Môle	Attente de la reprise des travaux forestiers (risque incendie et tortue). Pas avant octobre
Transformation	Achat d'une unité de transformation (3500€) à venir.	Réflexion avec deux prestataires, décision fin août.
Choix des essences	Une liste a été établie avec notre service civique et l'ASL.	Une sélection des essences compatibles avec le dimensionnement du projet.
Stockage et acheminement	À voir avec le prestataire pour le stockage. Le problème essentiel est le transport.	À voir avec le prestataire.
Commercialisation	À voir après les essais et tests, rien de sûr.	À analyser avec les partenaires et le prestataire choisi.
Le projet au sein de FMP	FMP, lieu d'innovation et d'incubateur à projet expérimental de ce type.	À ce stade, pas d'évolution juridique du projet envisagé.

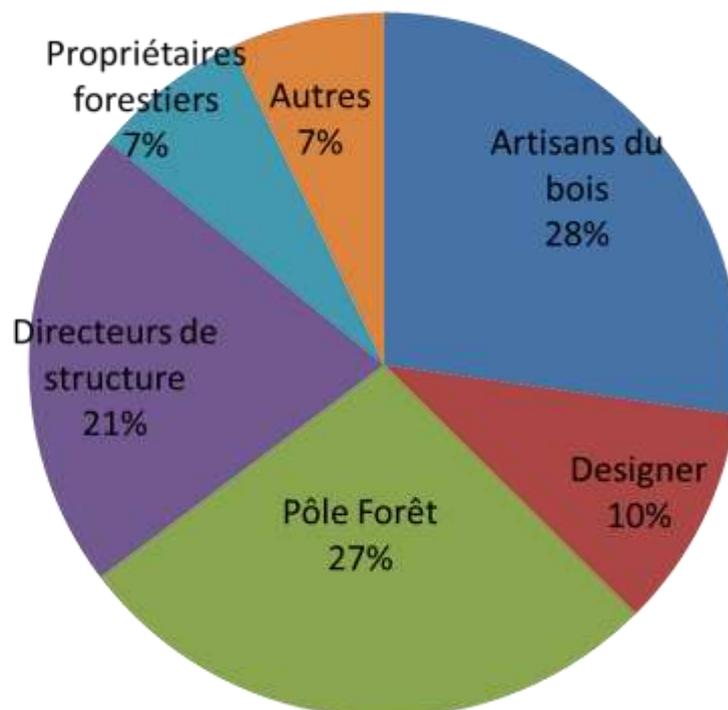
Concours d'art	Où en est-on ?	Où va-t-on ?
Mobilisation de la ressource	Lieu de stockage : - chez C. Dutelle pour du bois sec et scié ; - au pôle forêt pour des billots secs ; - Pour le bois frais, à voir avec l'ASL et ses travaux forestiers.	Maintien de la stratégie, qui a été efficace.
Évolution du Concours	Bilan de la troisième édition et liste des points à améliorer.	Réunion avec le groupe de travail sur les améliorations à apporter et lancement (en septembre). La charte d'engagement sera revue à la marge.
Choix des participants	Sur dossier par un comité de sélection	Sur dossier par un comité de sélection
Exposition	Domaine de Baudouvin, villa Noailles, Château de la Môle.	Prospecter d'autres lieux, selon le temps et le budget.
Le projet au sein de FMP	FMP porteur du projet avec le soutien de l'ASL Suberaie Varoise, de la Villa Noailles et de l'école de tournage sur bois Escoulen.	Développement partenarial, notamment envers les écoles de design.

Le groupe de travail

Ses actions, son utilité :

- Un lieu de discussion et de partage des connaissances
- Un soutien aux projets de l'association
- Un soutien aux projets novateurs des participants (design)
- Une interface internet avec un référentiel des acteurs
- Un développement partenarial au service de la filière

Sa composition :



Actions de communication - Quels objectifs, quelle influence ?

Public cible	Objectifs de communication
Le grand public	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'événements ludiques valorisant la multifonctionnalité de la forêt, le savoir-faire local, l'artisanat, le terroir - Un relais de communication des actions novatrices - Une connaissance de nos actions, et une approche didactique - Que le grand public se réapproprie le chêne-liège en le faisant devenir un sujet d'actualité d'intérêt pour sa protection et valorisation.
Les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer la cohérence et les synergies entre l'ensemble des actions territoriales - Mobiliser les partenaires, pour créer une communication commune et adéquate - Assurer la cohérence et la complémentarité entre l'animation et la communication - Entretenir une dynamique partenariale, soutien des autres projets de la structure - Renforcer le partenariat public/privé/associatif amorcé.
Les élus et les institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les élus du territoire, et acteurs publiques aux projets et actions - Favoriser l'émergence de relais publics
Les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les médias aux actions grand public, via une communication ciblée et régulière - démultiplier la communication auprès du grand public via plusieurs médias
Les bénéficiaires finaux et potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier une communication souple, directe, et régulière, pour toucher un maximum de personnes - Que les événements puissent être une caisse de résonance pour notre filière et servir au développement de nos projets - Stimuler et encadrer les témoignages pour faire des bénéficiaires (les propriétaires, et autres, selon les actions) de véritables relais auprès de leurs pairs, et du grand public

V. Budget prévisionnel 2019

PRODUITS			
Objet	€ prévu	€ prévi	
	(au dernier CA)	(aujourd'hui)	
		€	%
Mécénat	9 791 €	12 400 €	10%
Cotisations	10 865 €	10 932 €	8%
Subvention Région	42 000 €	42 000 €	32%
Subvention UE - ERASMUS +	17 363 €	12 530 €	10%
Subventions Département 83	16 400 €	9 000 €	7%
Prestation Mairie la Valette	4 000 €	5 000 €	4%
Subvention Métropole Aix-Marseille Provence	1 200 €	1 300 €	1%
Ventes	10 080 €	25 954 €	20%
Service civique	2 200 €	1 100 €	1%
Recettes diverses	0 €	340 €	0%
Fonds dédiés 2018	7 650 €	9 200 €	7%
TOTAL monétisé	121 549 €	129 756 €	100%

CHARGES			
Objet	€ prévu	€ prévi	
	(au dernier CA)	(aujourd'hui)	
		€	%
Services extérieurs	55 821 €	51 602 €	44%
Déplacements	16 063 €	14 490 €	12%
Achats de fonctionnement	5 690 €	4 692 €	4%
Autres achats (produits, prestations, investissements)	34 068 €	32 420 €	27%
Charges de personnel	65 727 €	67 014 €	56%
Fonds dédiés 2020	0 €	11 139 €	9%
TOTAL monétisé	121 548 €	129 756 €	100%
Contributions volontaires en nature	-	25 670 €	
Bénévolat	-	24 870 €	
Prestation en nature	-	800 €	
TOTAL comptabilisé	-	155 426 €	

VI. Validation des nouvelles adhésions

➤ Personnes morales :

- Fondation d'Entreprise du Golf de Vidauban
- Ecole de tournage sur Bois JF Escoulen
- SASU FREDERIQUE PYRA ARCHITECTE

➤ Personnes physiques :

- Benjamin Rouvière
- Léa Richard
- Théo Manouba
- Arnaud Guéry
- Claude Bargin
- Eric Mullard

VII. Révision du barème des cotisations

Ajout de deux nouvelles catégories :

	Cotisation standard	Cotisation de 1ère année
Etablissements d'enseignement	450€	225€
Bénévole	Montant libre (1€ minimum)	

Signé par Philippe DUPARCHY, Secrétaire général le

2019 à Gardanne.